



A la fin des années quatre-vingt-dix, un groupe d'anciens élèves de l'Ecole centrale de Paris ont entrepris de façon informelle d'identifier et de faire connaître les Centraliens qui ont contribué de façon significative et pérenne à l'essor de l'industrie et des services dans le courant du XX^e siècle. Ils ont établi une centaine de fiches et publié plus d'une vingtaine d'articles sur ce sujet dans la revue Centraliens. Conscient de l'intérêt porté à leurs travaux notamment par l'Association et l'Ecole, mais aussi de la modicité de leurs moyens et de la limite des objectifs qu'ils pouvaient atteindre, ils ont décidé de donner une plus ample dimension à leur action en se transformant en un groupement culturel élargi.

Les membres de l'Association des Centraliens intéressés par l'histoire des techniques de l'industrie, des services et questions connexes se constituent en groupement culturel, dénommé Centrale Histoire, désigné ci-après par le "Groupement".

Le Groupement est régi par les dispositions des articles 8 (Groupes et groupements) et 9 (Responsabilités des promotions, groupes et groupements), de la charte de fonctionnement adoptée par l'assemblée générale ordinaire de l'Association du 3 novembre 1994. Il nomme un président et désigne un secrétaire général, qui peuvent être assistés d'un bureau. Le siège du Groupement est celui de l'Association, 8 rue Jean-Goujon à Paris 8^{ème}.

Le Groupement a pour vocation de valoriser le patrimoine historique de l'Ecole centrale, de ses ingénieurs et de leurs entreprises incluant :

- l'histoire de l'Ecole comme institution en France et dans le monde
- l'histoire des hommes (fondateurs et tuteurs, enseignants, élèves)
- L'histoire des secteurs industriels sous leurs aspects techniques, économiques et sociaux
- L'histoire de l'enseignement, de la recherche, et de toute autre forme de la transmission du savoir

A l'heure de la mondialisation et dans un univers technique qu'on dit de plus en plus virtuel, la connaissance du passé peut aider à mieux comprendre le présent pour préparer l'avenir. Les fondateurs de L'Ecole centrale des "Arts et Manufactures" voulaient mettre "*les pratiques industrielles à la hauteur des théories scientifiques*" et organiser en quelque sorte "*l'industrie au moyen de l'éducation*". Les objets qui nous entourent, témoignages toujours vivants de l'œuvre de ses élèves répondent bien à l'ambition initiale de bâtir la société industrielle, qui

est encore la notre. Ils ne doivent pas pour nous demeurer indéchiffrables, car ils nous disent ce que nous sommes.

Le Groupement est ouvert à des historiens (universitaires, chercheurs et autres) et à toutes autres personnes qualifiées qui s'intéressent aux mêmes objets. Il entend se développer avec leur participation active, et à l'occasion bénéficier de leurs compétences et ainsi que d'une façon différente de celle des ingénieurs, d'appréhender le monde technique et l'industrie.

Le Groupement mène toute action propre à atteindre ses objectifs, notamment en conduisant ou favorisant toute étude relative à son objet et en assurant la diffusion par tout moyen approprié. Son plan d'action, sa politique de recherche et son activité éditoriale sont définis par un comité scientifique comprenant outre le président du Groupement et son secrétaire général, un représentant de l'Association, un représentant de l'Ecole et au moins un centralien et une personnalité extérieure qualifiée, dans le domaine de l'histoire de l'industrie et des techniques ainsi que de l'éducation.

Les moyens d'action du Groupement lui sont apportés par ses membres à titre bénévole, par l'Association et par l'Ecole, ainsi que par les subventions qui leur seraient attribués.

La présente charte est soumise à l'approbation du Conseil de l'Association. Elle entre immédiatement en vigueur.

Un règlement intérieur précisera les modalités de fonctionnement des différents organes dont sera doté le Groupement et en particulier le bureau et le comité scientifique.